



ACCUEIL DE LOISIRS

de Saint-Yrieix

DOSSIER D'INSCRIPTION

Du 6 juillet au 28 août 2026

Tu as entre 3 et 14 ans, et tu souhaites passer quelques jours à l'accueil de loisirs ?

Toute l'équipe d'animation s'est déjà préparée pour que tu profites d'un excellent séjour.

Tu pourras découvrir la nature et ses mystères, pratiquer différentes activités sportives et culturelles.

L'accueil de loisirs accueille les enfants nés avant 2023 (3 ans révolus).

◆ **1^{ER} SÉJOUR DU 6 AU 31 JUILLET**

avec les directrices Maëlle Robert et Nathalie Dubois-Torralba.

Directrice-adjointe :
Charlyne Deschamps-Robert

◆ **2^{ÈME} SÉJOUR DU 3 AU 28 AOÛT**

Directrice :
Charlyne Deschamps-Robert
( places limitées)



MERCI DE REMETTRE CE DOSSIER **AVANT LE 29 JUIN 2026**.
TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA **REFUSÉ**.
ASSUREZ-VOUS DE TRANSMETTRE DES DOCUMENTS SCANNÉS
AU **FORMAT PDF UNIQUEMENT** (PAS DE PHOTOGRAPHIES DE DOCUMENT)

ENSEMBLE DES DOCUMENTS INDISPENSABLES À L'ENREGISTREMENT DE CETTE INSCRIPTION

- ☞ Copie de votre **dernier avis d'imposition** sans lequel nous devons appliquer le tarif le plus élevé ;
- ☞ Copie de votre **passport jeunes CAF 2026** (si vous en êtes bénéficiaire) ;
- ☞ Si la garde de l'enfant est confiée à un seul parent, copie du **jugement précisant l'identité du responsable légal unique** ;
- ☞ Copie de l'**attestation d'assurance responsabilité civile** couvrant les activités **périscolaires** et **extrascolaires** ;
- ☞ Copie des **vaccinations et des maladies contagieuses** du carnet de santé de l'enfant ;
- ☞ **Attestation de natation** pour la pratique d'activités aquatiques (obligatoire pour l'activité kayak à partir de 8 ans).

MESURES SPÉCIFIQUES

Vous, parents, jouez un rôle essentiel dans l'inscription de votre/vos enfant(s) à l'accueil de loisirs. Aussi, merci de bien vouloir fournir obligatoirement à votre/vos enfant(s) :

- ☞ Une **gourde** marquée à son nom, **qui peut rester sur la structure** ;
- ☞ **Prévoir un sac** qui contiendra :
 - des **vêtements de rechange** marqués à son nom, **même pour les plus âgés** ;
 - une **casquette ou un chapeau** ;
 - de la **crème solaire**.
- ☞ Fournir une **boîte de mouchoirs** à usage unique.

Votre enfant pourra
laisser son sac sur
la structure.



TARIFS

Revenu fiscal de référence	Tarification par jour
De 0 à 30 000 €	11 €
De 30 001 à 50 000 €	11,50 €
+ de 50 001 €	13 €



Sont compris dans ce tarif journalier :

- accueil de 7h30 à 9h (ALSH Ferry) ;
- repas midi (ou pique-nique en fonction des sorties) ;
- goûter de l'après-midi ;
- transport pour les activités et sorties prévues ;
- sorties et animations proposées durant le séjour.

Aucune participation financière
supplémentaire n'est demandée.

PRÉSENCE DE L'ENFANT

ENFANT Prénom :

Nom :

Date de naissance :



Veuillez cocher les cases correspondantes aux jours où votre enfant sera présent
(2 JOURNÉES MINIMUM PAR SEMAINE).



LES JOURNÉES COCHÉES VOUS SERONT FACTURÉES (sauf sur présentation d'un certificat médical fourni avant la fin du séjour).

UNE SEULE JOURNÉE DE PRÉSENCE PAR SEMAINE ENTRAÎNERA UNE DOUBLE FACTURATION.

Pourquoi ? Parce que l'encadrement des enfants nécessite la présence de personnels qualifiés (Bafa, CAP petite enfance, Bpjeps...). En effet, la réglementation impose 1 animateur pour 12 enfants ou 1 pour 8 en fonction des âges. Par conséquent, l'organisation se met en place en fonction de vos inscriptions.

SÉJOUR JUILLET

	06 au 10/07	13 au 17/07	20 au 24/07	27 au 31/07
L	06/07	13/07	20/07	27/07
M	07/07	FÉRIÉ	21/07	28/07
M	08/07	15/07	22/07	29/07
J	09/07	16/07	23/07	30/07
V	10/07	17/07	24/07	31/07

ANNULATION

Rappel du règlement :

L'annulation de l'inscription doit se faire **au plus tard avant le début de chaque séjour.**

HORAIRES

Un accueil est mis en place **dès 7h30** à l'Accueil de Loisirs.

Les enfants doivent être arrivés sur site **à 9h00.**

Le **départ des enfants débutera à 16h30 pour s'achever à 18h00** (en fonction des sorties prévues).

SÉJOUR AOÛT



Places limitées

	03 au 07/08	10 au 14/08	17 au 21/08	24 au 28/08
L	03/08	10/08	17/08	24/08
M	04/08	11/08	18/08	25/08
M	05/08	12/08	19/08	26/08
J	06/08	13/08	20/08	27/08
V	07/08	14/08	21/08	28/08

CONTACT

Mairie : **05 55 08 88 46**

Site Jules-Ferry : **07 87 07 67 17**

Site de Quinsac (uniquement pour les campings) : **05 55 75 98 00**



FICHE DE RENSEIGNEMENTS

Ce dossier sera conservé pour l'année 2026/2027.

Photo d'identité
obligatoire

ENFANT

M

F

Nom :

Prénom :

Né(e) à :

le :

Adresse :

Code postal :

Ville :

FRATRIE

Nom	Prénom	Date de naissance	Inscrit à l'ALSH (oui/non)

RESPONSABLES LÉGAUX

Responsable 1 - Autorité parentale : OUI NON

Nom et prénom :

N° sécurité sociale :

Situation familiale : Marié(e) Célibataire Pacsé(e) Divorcé(e) Veuf(ve) Union libre

Adresse :

Code postal :

Ville :

Profession :

Employeur :

Affiliation : Régime général et fonctionnaires Régime agricole Autre (SNCF, RATP...)

N° allocataire CAF :

Passeport CAF : OUI NON

Tél. portable :

Tél. domicile :

Tél. pro :

Adresse mail :

Responsable 2 - Autorité parentale : OUI NON

Nom et prénom :

N° sécurité sociale :

Situation familiale : Marié(e) Célibataire Pacsé(e) Divorcé(e) Veuf(ve) Union libre

Adresse :

Code postal :

Ville :

Profession :

Employeur :

Affiliation : Régime général et fonctionnaires Régime agricole Autre (SNCF, RATP...)

N° allocataire CAF :

Passeport CAF : OUI NON

Tél. portable :

Tél. domicile :

Tél. pro :

Adresse mail :

Adresse de facturation : Responsable 1 Responsable 2

FAMILLE D'ACCUEIL OU ORGANISME

Organisme :

Personne référente :

Lien avec l'enfant :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Tél. portable :

Tél. domicile :

Tél. pro :

Adresse mail :

Adresse de facturation :

Père

Mère

Autre :

PASSEPORT CAF (cocher la case) :

J'autorise l'Accueil de Loisirs de Saint-Yrieix-la-Perche à recueillir des informations concernant mon droit au Passeport Jeunes auprès de ma CAF 87 afin de vérifier mon éligibilité et de simplifier mes démarches.

RESPONSABLES DÉSIGNÉS (OU PERSONNES HABILITÉES POUR LA PRISE EN CHARGE DE L'ENFANT EN CAS D'ABSENCE DES PARENTS)

Nom et prénom :

Lien avec l'enfant :

Tél. portable :

Tél. pro :

Nom et prénom :

Lien avec l'enfant :

Tél. portable :

Tél. pro :

Nom et prénom :

Lien avec l'enfant :

Tél. portable :

Tél. pro :

Une autorisation parentale écrite doit être fournie (de manière ponctuelle ou pour l'année scolaire) dans le cas où :

- l'enfant est récupéré par une tierce personne, laquelle doit présenter un double de l'autorisation et une pièce d'identité ;
- l'enfant s'absente de la structure pour pratiquer certaines activités (musique, sport...) ;
- l'enfant quitte seul la structure (uniquement pour les enfants de plus de 12 ans).

Dès qu'un enfant quitte la structure, il n'est plus sous la responsabilité de l'Accueil de Loisirs.

ENFANT

M

F

Nom :

Prénom :

Né(e) le :

À :

VACCINATIONS

Vaccinations obligatoires

DIPHTÉRIE : oui non

Date du dernier rappel :

TÉTANOS : oui non

Date du dernier rappel :

POLYOMYÉLITE : oui non

Date du dernier rappel :

OU DT POLIO : oui non

Date du dernier rappel :

OU TÉTRACOQ : oui non

Date du dernier rappel :

Vaccinations recommandées

HÉPATITE B Date :

RUBÉOLE
OREILLONS
ROUGEOLE Date :

COQUELUCHE Date :

BCG Date :

AUTRES
(PRÉCISEZ) Date :JOINDRE LES COPIES DES
VACCINATIONS OBLIGATOIRES

Si l'enfant n'a pas les vaccins obligatoires, joindre un certificat médical de contre-indication. Attention : le vaccin anti-tétanique ne présente aucune contre-indication.

L'enfant a-t-il déjà eu les maladies suivantes ?

Rubéole	Varicelle	Angine
Oreillons	Scarlatine	Coqueluche
Otite	Rougeole	Rhumatisme articulaire

RENSEIGNEMENTS MÉDICAUX
CONCERNANT L'ENFANT

L'enfant suit-il un traitement médical ? oui non

Si oui, joindre une ordonnance récente et les médicaments correspondants (boîtes de médicaments dans leur emballage d'origine, marqués au nom de l'enfant, avec la notice).

Aucun médicament ne pourra être pris sans ordonnance et en l'absence d'une demande d'administration de médicament (courrier manuscrit des parents).

ALLERGIES

ASTHME : oui non

ALIMENTAIRES : oui non

MÉDICAMENTEUSES : oui non

AUTRES (précisez nature de l'allergie et conduite à tenir) :

RENSEIGNEMENTS DIVERS

Indiquez ci-après : **les difficultés de santé** (maladie, accident, crises convulsives, hospitalisation, opération, rééducation) et **les régimes alimentaires** en précisant les précautions à prendre. Merci d'être le plus précis possible.

La famille perçoit-elle une **AEEH** (Allocation Éducation de l'Enfant Handicapé) ? oui non

Si oui, joindre la copie de notification de l'ouverture des droits AEEH.

L'enfant dispose-t-il d'un **PAI** ? oui non

Si oui, fournir le protocole et trousse PAI.

Dans le cadre d'un PAI alimentaire, un protocole doit être mis en place avec la collectivité (fourniture des paniers repas). Il est impératif que la famille prenne contact avec la directrice.

RAPPEL IMPORTANT

Le responsable et les animateurs ont l'autorisation de prendre, le cas échéant, toutes les mesures (traitement médical et intervention chirurgicale) rendues nécessaires par l'état de santé de l'enfant, sur avis médical des professionnels de santé en cas d'incapacité de joindre les parents, même sans accord parental.



ACTIVITÉ NATATION AU COMPLEXE VILLA SPORT

Le transport sera organisé par la commune, n'amenez pas vous-même votre enfant au complexe.

Je soussigné, Nom et prénom :

Lien de parenté avec l'enfant :

AUTORISE

N'AUTORISE PAS

Mon enfant, Nom et prénom :

à participer à l'activité natation au complexe aqua-récréatif.

Mon enfant

SAIT NAGER

NE SAIT PAS NAGER

N'hésitez pas à vous renseigner auprès de Villa Sport pour faire passer le test de natation à votre enfant.



Le port du slip de bain ou du boxer de bain est obligatoire pour les garçons.



ACTIVITÉ BAIGNADE AU PLAN D'EAU

Dans le cadre des sorties organisées durant l'été, les enfants pourraient participer à un temps de baignade dans un plan d'eau.

Je soussigné, Nom et prénom :

Lien de parenté avec l'enfant :

AUTORISE

N'AUTORISE PAS

Mon enfant, Nom et prénom :

à participer à l'activité baignade au plan d'eau.

Mon enfant

SAIT NAGER

NE SAIT PAS NAGER



ACTIVITÉ KAYAK

Activité réservée aux nageurs à partir de 8 ans, en fonction des capacités physiques des enfants concernés.

Je soussigné, Nom et prénom :

Lien de parenté avec l'enfant :

AUTORISE

N'AUTORISE PAS

Mon enfant, Nom et prénom :

à participer à l'activité kayak.

MERCI DE FOURNIR UN TEST DE NATATION POUR LES ACTIVITÉS NAUTIQUES.

ATTENTION : SANS CE DOCUMENT, L'ENFANT NE POURA PAS PARTICIPER À LA SÉANCE DE KAYAK.

Signature des responsables :

CONSENTEMENT SUR LA COMMUNICATION DES DONNÉES PERSONNELLES

OUI

Je consens au traitement de mes données personnelles communiquées et nécessaires au service Accueil de Loisirs de la Commune de Saint-Yrieix-la-Perche, qui s'engage à respecter leur confidentialité et leur protection conformément à la législation et à la réglementation.

Je peux révoquer mon consentement à tout moment.

Conformément au règlement sur la protection des données (RGPD) 2016/679 du 27 avril 2016, complété par la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, version 4, décret n°2019-536 du 30/05/2019, je suis informé(e) que les informations données sont librement fournies pour la mise en œuvre de traitements pour la finalité suivante : recueillir toutes les informations nécessaires pour l'inscription de l'enfant à l'Accueil de Loisirs. La durée de conservation de ces renseignements est fixée à 5 ans. Je dispose des droits prévus par le règlement sur la protection des données (accès, modification ou suppression) en m'adressant au délégué à la protection des données à l'adresse mail suivante : dpa@datavigiprotection.fr

NON

Je refuse de communiquer mes données personnelles et qu'elles soient traitées par le service Accueil de Loisirs de la Commune de Saint-Yrieix-la-Perche.

Votre enfant ne sera pas inscrit et ne pourra donc pas fréquenter la structure.

Ce refus porte acceptation expresse des conséquences découlant de la non transmission au service de mes données personnelles.

Date :

Signature(s) :

Nous autorisons les responsables de l'Accueil de Loisirs à prendre toutes les mesures qu'ils jugeraient utiles dans le cas où notre enfant aurait besoin de soins urgents.

Nous déclarons avoir pris connaissance du règlement intérieur de l'Accueil de Loisirs, consultable sur le site internet de la ville et affiché sur la structure.

Nous nous engageons à le respecter.

Nous signalerons tout changement modifiant les indications mentionnées sur ce document.

Date :

Signature(s) :

Vous recevrez un e-mail de confirmation une fois votre enfant inscrit.



MERCI DE REMETTRE CE DOSSIER AVANT LE 29 JUIN 2026.
TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA REFUSÉ.
ASSUREZ-VOUS DE TRANSMETTRE DES DOCUMENTS SCANNÉS
AU FORMAT PDF UNIQUEMENT (PAS DE PHOTOGRAPHIES DE DOCUMENT)

AUTORISATION DE CAPTATIONS VISUELLES ET DE VOIX

Dans le cadre de leurs missions de service public, les services municipaux sont amenés à réaliser des captations visuelles et des captations de voix (photographies, vidéos, enregistrements audios) à vocation pédagogique ou de promotion des activités d'intérêt général ou collectif.

La présente autorisation est destinée à recueillir le consentement et les autorisations nécessaires relatives au droit à l'image issu de captations visuelles et au droit à la captation de voix, notamment quant à leur exploitation, reproduction et diffusion. Elles ont pour finalité la communication de la collectivité. Elles seront traitées par les services, sans utilisation à des fins lucratives et commerciales. Elles seront conservées et exploitables pour une durée de 3 ans sur le territoire national et international.

Les informations renseignées dans le présent formulaire sont recueillies dans le cadre du respect de l'obligation légale de protection de la personne, des missions d'intérêt public et des compétences exercées par la Ville de Saint-Yrieix-la-Perche.

La Ville de Saint-Yrieix s'interdit expressément de procéder à une exploitation illicite des captations susceptible de porter atteinte à la dignité, la réputation ou à la vie privée ainsi que toute autre exploitation préjudiciable selon les lois et règlements en vigueur. Dans le contexte préalablement défini, l'utilisation et l'exploitation des captations par la Ville ne pourra donner lieu à aucune rémunération ou contrepartie sous quelque forme que ce soit. Cette acceptation expresse est définitive et exclut toute demande de rémunération ultérieure.

En application du Règlement UE dénommé Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) du 27 avril 2016 et de la Loi Informatique et libertés du 6 janvier 1978, chaque personne concernée par les données collectées dispose d'un droit d'accès, de rectification voire d'effacement.

En outre, elle peut disposer d'un droit d'opposition, de portabilité ou de limitation du traitement. Pour toute question relative à l'exercice des droits mentionnés, un

Délégué à la Protection des Données a été désigné par la Ville : Data Vigi Protection.

Il est également possible d'introduire une réclamation auprès de la CNIL, 3 place de Fontenay 75334 Paris (www.cnil.fr).

Usager mineur :

Nom:

Prénom :

Responsable légal :

Nom:

Prénom :

Autorise la commune de Saint-Yrieix-la-Perche et ses collaborateurs à capter visuellement mon enfant et enregistrer sa voix dans le cadre de sa participation aux missions visées en préambule ET à exploiter, reproduire et diffuser les captations visuelles, à titre gratuit, dans le cadre ses opérations de communication, tous supports confondus, y compris supports immatériels (site internet et réseaux sociaux de la Ville).

Refuse que la commune de Saint-Yrieix-la-Perche et ses collaborateurs capte visuellement mon enfant et enregistre sa voix dans le cadre de sa participation aux missions visées en préambule ET exploite, reproduise et diffuse les captations visuelles, à titre gratuit, dans le cadre ses opérations de communication, tous supports confondus, y compris supports immatériels (site internet et réseaux sociaux de la Ville).

Signature(s) :